

Le 14 janvier 2021

RENTRÉE EN PRÉSENTIEL POUR TOUS NOS ÉLÈVES DÈS LE 17 JANVIER 2022

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillerons nos élèves le lundi 17 janvier prochain. Afin d'assurer une rentrée sécuritaire dans le contexte actuel, voici quelques informations importantes que vous devez savoir.

1. Le port du masque

Le port du masque d'intervention, pour tous les élèves, **est maintenant obligatoire en tout temps**, en classe, dans les aires communes, lors des déplacements, dans les autobus et au service de garde.

Pour les **élèves du préscolaire**, le port du masque d'intervention est obligatoire uniquement dans le transport scolaire.

Les masques seront fournis par les établissements.

2. Service de garde pour les écoles primaires

Les services de garde exceptionnels prennent fin le 14 janvier et **nous retournons au modèle de service de garde habituel** dans les écoles qui offraient déjà ce service. Les inscriptions se feront selon les modalités habituelles de chacune des écoles.

3. Gestion des symptômes de la COVID

Nous vous rappelons que lorsque votre enfant présente des symptômes (voir tableau ci-dessous) s'apparentant à la Covid, vous devez garder votre enfant à la maison.

En référence, nous vous invitons à consulter le site du Gouvernement pour plus de détails.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/symptomes-transmission-traitement#c79519>

Les symptômes de la COVID-19 sont les suivants :
<ul style="list-style-type: none"> • fièvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ chez l'enfant de 0-5 ans : 38,5 °C (101,3 °F) et plus (température rectale), ○ chez l'enfant de 6 ans et plus : 38,1 °C (100,6 °F) et plus (température buccale), ○ chez l'adulte : 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale),
<ul style="list-style-type: none"> • symptômes généraux : <ul style="list-style-type: none"> ○ perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût, ○ grande fatigue, ○ perte d'appétit importante, ○ douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique), ○ mal de tête;
<ul style="list-style-type: none"> • symptômes respiratoires : <ul style="list-style-type: none"> ○ toux (nouvelle ou aggravée), ○ essoufflement, difficulté à respirer, ○ mal de gorge, ○ nez qui coule ou congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue;
<ul style="list-style-type: none"> • symptômes gastro-intestinaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ nausées, ○ vomissements, ○ diarrhée, ○ maux de ventre.

4. Isolement des cas positifs à la COVID

Vous trouverez dans le tableau de la page suivante la période d'isolement des élèves qui sont positifs à la COVID, selon son âge et son statut vaccinal.

Lorsqu'un cas est confirmé positif à la COVID :

- 1) La personne confirmée positive doit s'isoler selon la période de confinement prescrite.
- 2) Les personnes vivant avec le cas confirmé doivent également s'isoler selon la période de confinement prescrite.

Période de confinement prescrite			
Pour les élèves de moins de 12 ans (vaccinés ou non)	Période d'isolement de 5 jours	<p>Après 5 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ▸ N'a plus de symptôme; ▸ N'a pas fait de fièvre dans les 24 dernières heures; ▸ A un résultat négatif à un autotest le matin de la 6^e journée; <p>Il peut cesser son isolement en respectant les conditions suivantes pour les 5 jours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Port du masque en tout temps ▸ Distanciation de 2 mètres avec les autres personnes. 	Après 5 jours, si l'élève a des symptômes, il poursuit son isolement.
Pour les personnes de 12 ans et plus et doublement vaccinées	Période d'isolement de 5 jours	<p>Après 5 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si vous n'avez pas de symptôme et que n'avez pas fait de fièvre depuis les 24 dernières heures, vous pouvez cesser votre isolement aux conditions suivantes, pour les 5 jours suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▸ Port du masque en tout temps ▸ Distanciation de 2 mètres avec les autres personnes. 	Après 5 jours, si vous avez des symptômes, vous poursuivez votre isolement.
Pour les personnes de 12 ans et plus et non doublement vaccinées	Période d'isolement de 10 jours.		

5. Rencontres avec la Santé publique

La Santé publique offrira aux parents la possibilité de répondre à leurs questions quant aux nouvelles directives d'isolement ou la marche à suivre lors de l'apparition de symptômes.

Deux moments de rencontres en zoom-conférence seront offerts. Vous pourrez choisir le moment qui vous convient le mieux selon l'horaire suivant :

Samedi, 15 janvier 2022 à 15 h

Participer à la réunion Zoom en cliquant sur ce lien :

<https://us02web.zoom.us/j/88018067316?pwd=ZzhYVGZBMDMyZ1I4M25YamRqYnkxZz09>

ID de réunion : 880 1806 7316

Code secret : 739766

Dimanche, 16 janvier à 15 h

Participer à la réunion Zoom en cliquant sur ce lien :

<https://us02web.zoom.us/j/87474416573?pwd=VUdOSlg2TFc0aUIWd1hSaDE4VXFUT09>

ID de réunion : 874 7441 6573

Code secret : 966371

En terminant, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre afin d'offrir une belle rentrée 2022 pour tous nos élèves. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter nos meilleurs vœux en ce début d'année.